

Information regularisations

Par mirage7, le 09/07/2013 à 12:30

bjr. je suis ici depuis 2001 et l'année dernier en juin2012 j'ai été controlé à la frontoer francobelge apres une visite familiale. j'ai passé 4 jours au centre fermé apres d'etre libéré mais dans le pv ils m'ont mis que je suis rentré en france que le 4 juin 2012. question: est ce vrai je peux pas deposer mon dossier de régularisation car je suis renté; selon eux ; qu en 2012 et ou sont mes 11 ans ici en france .merci de votre réponse